



## AVIS D'OPPORTUNITÉ

### Enquête nationale sur la qualité du bâti scolaire et les conditions d'accueil des élèves et des personnels

*Type d'opportunité* : nouvelle enquête

*Périodicité* : Triennale

*Demandeur* : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) – Ministère de l'Éducation nationale

Au cours de sa réunion du 23 septembre 2025, la commission Services publics et services aux publics a examiné la demande d'avis d'opportunité concernant l'enquête sur la qualité du bâti scolaire et les conditions d'accueil des élèves et des personnels. Une fiche descriptive avait été élaborée et mise en ligne en amont de la réunion et l'enquête a été présentée en séance à l'aide d'un diaporama.

Objectifs :

L'enquête nationale sur la qualité du bâti scolaire et les conditions d'accueil des élèves et des personnels vise à décrire les espaces, cadre de vie et la qualité du bâti scolaire, afin d'apprécier les conditions d'accueil des élèves et des personnels de l'Éducation Nationale. Le questionnaire, en particulier, porte sur les éléments suivants :

- La qualité du bâti scolaire : dégradation des façades des bâtiments, problèmes d'isolation, de remontées d'odeurs, de nuisances sonores, d'humidité, etc.
- L'accessibilité des écoles et établissements, c'est-à-dire l'adaptation des conditions d'accès des personnes en situation de handicap à leur environnement. Cette accessibilité peut être variable d'un établissement à un autre mais aussi au sein d'un même établissement.
- La présence et les caractéristiques de certains espaces centraux des écoles et établissements tels que la cour de récréation, l'espace de restauration, les sanitaires ou encore l'internat.
- La disponibilité et la qualité des équipements informatiques
- L'adaptation des écoles et établissements scolaires au changement climatique.

Les données de l'enquête collectées auprès des personnels de direction pourront être appariées aux bases sur les établissements de la Depp. L'appariement permettra d'obtenir des données contextuelles utiles pour l'analyse statistique (caractéristiques des établissements, nombre d'élèves scolarisés, la localisation ou l'appartenance à l'éducation prioritaire, etc.).

Historique :

L'enquête nationale sur la qualité du bâti scolaire et les conditions d'accueil des élèves et des personnels résulte de la fusion et de l'extension de deux enquêtes administratives annuelles existantes : MicroTIC 1D et Immobilier – Cadre de Vie (ICV). MicroTIC 1D était une enquête annuelle

portant sur la description du taux de terminaux fixes, mobiles et d'outils de vidéoprojection par élève dans les écoles publiques menée auprès d'un échantillon de directeurs/directrices d'écoles publiques en France. L'enquête Immobilier – Cadre de Vie visait, quant à elle, à identifier le bâti scolaire, l'internat, la vie scolaire et les équipements informatiques dans les établissements du 2nd degré public. Cette fusion apporte plusieurs avantages :

- Etendre le champ au secteur privé sous contrat pour le premier et le second degré.
- Harmoniser les thématiques abordées pour le 1er et le 2nd degré.
- Etendre les thématiques abordées à des enjeux non couverts de la statistique publique (adaptation du bâti aux températures extrêmes, sécurité aux abords de l'établissement, accès aux infrastructures sportives).
- Réduire la charge de collecte pour les établissements scolaires.
- Consolider et unifier la méthodologie statistique entre les deux enquêtes.
- Simplifier le protocole de collecte et le centraliser au niveau de la DEPP

Place dans le dispositif statistique :

Cette enquête complète d'autres dispositifs en place (enquêtes de climat scolaire et de victimation auprès des élèves et de vécu professionnel des personnels, notamment) qui, parce qu'ils sont ponctuels ou insuffisamment représentatifs, ne couvrent pas l'ensemble des thèmes abordés par celle-ci.

Champs :

L'enquête sera réalisée sur un échantillon tiré au sort dans les bases de sondage de la Depp, d'environ 3 500 écoles et établissements (soit 10 % du total), représentatifs du secteur public et du secteur privé, par grand type d'établissements  
Le champ géographie est : la France entière

Diffusion :

les résultats seront utilisés par la DEPP : ils permettront d'alimenter le débat public et d'éclairer les politiques publiques. Ils seront accessibles aux acteurs de la recherche via Quetelet-progedo ou via des conventions d'échange de données.

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un avis d'opportunité favorable à ce projet d'enquête pour cinq ans.

L'opportunité est accordée pour cinq ans à compter de l'année suivant celle de la délivrance de l'avis d'opportunité, soit pour les années de collecte 2026 à 2030.
---